



Compte rendu de la réunion sur le COVID-19 du 23 avril 2020

Nous avons eu une réunion avec la direction à 11h15.

Comme lors de chaque audioconférence, le directeur nous a fait le point sur la situation sanitaire et économique dans l'Hérault.

Dans la DDFIP 34, il n'y a plus d'agents positifs et 16 en quatorzaine.

Hier, nous étions 27 % en présentiel et 14 % en télétravail.

Sur les SIP, 33 % d'agents présents et sur le CPS 29 %.

Pour l'ordonnance sur les congés, nous devrions avoir une doctrine en début de semaine.

Il a été signalé des disparitions de gel hydroalcoolique dans certains services (vol ?).

Le blocage constaté du versement de la prime de solidarité est dû à l'attente du vote au parlement de la seconde loi de finance rectificative qui devrait intervenir dans les prochaines heures.

FRAIS DE REPAS :

Vous avez reçu la note locale sur le remboursement des frais de repas. Si l'on peut se réjouir de la seule attestation sur l'honneur pour la production des justificatifs, il en va tout autrement du nombre de personnes concernées. En effet, seul le personnel de Chaptal, du Millénaire, de La Paillade, de Béziers Verdier et Clémenceau pourront bénéficier du remboursement de leurs frais de repas.

Pour lui, les agents de Monmorency bénéficient d'une vente à emporter et les autres agents des tickets restaurants.

Alors que nous lui avons fait remarquer que dans d'autres départements, le choix avait été fait de rembourser l'intégralité du personnel présent au travail, il a fait le choix du moins disant.

Le décret et la note nationale pouvaient inviter à l'interprétation (ce qui a d'ailleurs été fait par d'autres directeurs), nous regrettons que le choix du directeur soit en défaveur des agents de l'Hérault,

Ces mêmes agents à qui on va voler des jours de congés, et dont la prime reste un mirage.

CAMPAGNE IR :

Le démarrage des télédéclarations a été très fort et la visite des espaces particuliers sur impots.gouv a déjà dépassé le pic de l'année dernière. Pour le département les E-contacts et le téléphone sont sous contrôle (400 appels par jour sur l'Hérault, donc environ 20 appels par agent).

Demain la DIRCOFI rejoint les services d'appui.

CONDITIONS DE REPRISE D'ACTIVITE :

Le directeur a commencé à nous parler des conditions de la reprise d'activités à partir du 11 mai.

Outre les précisions sur le fait que tous les éléments n'étaient pas connus et que la note de la DG interviendrait plus tard, il veut commencer la réflexion avec les chefs de service.

Il veut mettre en place un plan de reprise d'activités, il y aura une remontée progressive des agents dans les services, mais dans un respect absolu de la distanciation sociale.

Les chefs de service devront recenser les personnes à risque et jusqu'à l'ouverture des écoles, les parents d'enfants de moins de 16 ans qui pourront ou non télé-travailler.

Ils devront aussi penser à une organisation du travail incluant les télétravailleurs (audioconférences par exemple) et des espaces de travail dans le respect des préconisations sanitaires. Car nous devons subir une modification de notre mode de travail pendant encore longtemps. Il a donné comme exemple, la reprise du recouvrement forcé, des vérifications en question : quand ? comment ? Des travaux non prioritaires seront encore suspendus voire abandonnés.

Une invitation sera faite aux personnels très mobilisés de prendre des congés afin de pouvoir souffler.

Pour la campagne, le directeur est favorable à continuer l'accueil à distance dans un premier temps. De manière exceptionnelle, l'accueil physique, uniquement sur rendez-vous, pourrait se faire après validation du chef de service. Les services d'appui seront maintenus. Le directeur veut profiter de cette situation pour convertir les contribuables de l'accueil physique à l'accueil numérique ou téléphonique (ça promet pour le futur !).

Un CHSCT sur ces conditions de reprise se tiendra le jeudi 7 mai.

La prochaine réunion est programmée mercredi (heure à fixer).

Demain CHSCT/CTL sur la campagne IR.

N'hésitez pas à nous contacter pour le moindre problème, nous sommes là pour ça.

Contact : Guillaume Roussel 06 12 02 06 06 groussel1511@gmail.com
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/340/>